

Les métiers des bibliothèques



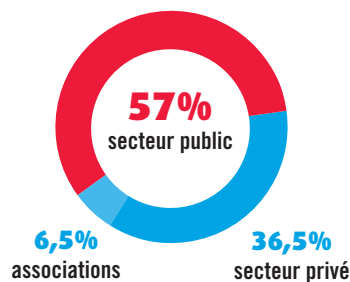
Depuis l'arrivée du numérique, les métiers des bibliothèques évoluent. Le-la bibliothécaire doit donc s'adapter et souvent se montrer multi-casquette. En plus de ses tâches principales, il-elle est amené-e à faire de la bibliothèque un point de rencontre entre auteur-trice-s et lecteur-trice-s, à organiser des expositions... Dans ce secteur, les places sont très prisées.

BIBLIOTHÈQUES : 1^{er} EMPLOI DE L'INFORMATION

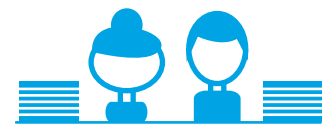
- > Bibliothèque : 42 %
- > Documentation : 25 %
- > Community management : 15 %
- > Archives : 9 %
- > Data : 6 %
- > Veille : 3 %

Pourcentage des offres d'emploi liées à l'information

QUELS EMPLOYEURS ?



BEAUCOUP DE MISSIONS COURTES POUR LES ARCHIVISTES



37 % des archivistes sont en CDD
dont **75 %** en CDD de moins d'un an

Source : 3^e baromètre emploi du management de l'information - Archimag/Serda Formation

Source : Association des archivistes français

Secteur et emploi

Des débouchés limités

Travailler en bibliothèque exige, dans la majorité des cas, de réussir un concours puis de trouver un poste. Les opportunités, qu'elles soient nationales ou régionales, restent rares. Voir liste 1 du carnet d'adresses.

■ Quelques centaines de postes

Du CAP à bac + 5, les emplois dans ce secteur sont principalement liés aux concours de la fonction publique territoriale ou de la fonction publique d'État: ils se limitent à quelques centaines de postes par an.

C'est la fonction publique territoriale (FPT) qui recrute le plus de bibliothécaires. Les concours n'ont pas forcément lieu chaque année. En 2019, 30 postes d'assistants territoriaux (de conservation du patrimoine et des bibliothèques) étaient, par exemple, offerts dans les régions Bretagne, Normandie et Pays de la Loire.

Au niveau du concours d'État, 56 postes étaient offerts en 2020, dont 14 de bibliothécaires, 20 de bibliothécaires assistants spécialisés et 27 de magasiniers.

■ Un métier qui évolue

Face à la concurrence d'Internet et des supports multimédias, les bibliothèques devaient réagir. Les espaces ont été repensés pour être plus spacieux et conviviaux. Les bibliothèques sont aujourd'hui des lieux d'échange entre les auteurs et le public.

Les agents voient leurs missions évoluer. Ils organisent et animent des rencontres sur place et vont au contact des lecteurs dans les écoles, les centres sociaux, les maisons de retraite... Ils sont à la fois médiateurs, animateurs, documentalistes, commissaires d'exposition ou web journalistes. À l'heure du numérique, ils doivent s'intéresser aux supports d'information digitaux comme les livres en ligne et les applications pour smartphones.

À LIRE AUSSI

J'aime lire, écrire n° 1.910

J'aime l'histoire n° 1.911

Les métiers de la documentation n° 2.677

Les métiers du Web n° 2.685

■ Où travailler ?

Il existe plus de 16 000 bibliothèques publiques en France.

Dans leur grande majorité, les assistants bibliothécaires, bibliothécaires et conservateurs sont fonctionnaires de la fonction publique territoriale et exercent le plus souvent dans des bibliothèques municipales ou intercommunales. Ils peuvent aussi être employés par des services documentaires ou d'archives des communes, départements et régions.

Les bibliothèques universitaires (BU), mais aussi les entreprises privées, offrent des débouchés dans une moindre mesure.

Les concours régionaux

Les concours de la fonction publique territoriale (FPT) sont régionaux. Il n'y a pas d'âge limite pour s'y présenter. La fonction publique territoriale propose 3 catégories de concours pour des postes occupés en bibliothèque municipale ou départementale.

Si la catégorie indique le niveau minimum requis pour se présenter à l'examen, les candidats sont bien souvent surqualifiés par rapport au concours demandé.

Catégorie A (bac + 3): bibliothécaire, attaché-e territorial-e de conservation du patrimoine, conservateur-trice territorial-e du patrimoine, attaché-e de conservation du patrimoine;

Catégorie B (de bac à bac + 2): assistant-e de conservation du patrimoine et des bibliothèques, assistant-e qualifié-e de conservation du patrimoine et des bibliothèques;

Catégorie C: adjoint-e du patrimoine 1^{re} classe.

Les concours de catégorie B et C sont organisés par les centres de gestion de la FPT. Fédération nationale des centres de gestion : <http://fncdg.com>

Les concours de catégorie A sont gérés directement par le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale). www.cnfpt.fr

Le succès aux concours ne vaut pas recrutement mais garantit l'inscription sur une liste d'aptitude valable 1 an (renouvelable 2 fois). À charge pour les lauréats de trouver un poste dans une collectivité territoriale ou un établissement public.

Les concours d'État

La fonction publique d'État (FPE) propose différents concours en fonction du niveau de qualification requis. Ils sont organisés par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Les bibliothèques d'UFR (unités de formation et de recherche), d'instituts ou de laboratoires des universités, à la disposition des étudiants et des professeurs, offrent des possibilités d'emploi de même que les bibliothèques relevant de la fonction publique d'État, dont la plupart comme la Bibliothèque publique d'information (BPI) du centre Georges Pompidou ou la Bibliothèque nationale de France (BNF) sont situées à Paris.

3 catégories de concours sont accessibles :

Catégorie A: conservateur-trice des bibliothèques (ouvert aux titulaires d'une L3 et aux diplômés de l'École des Chartes); bibliothécaire (ouvert aux titulaires d'une L3 ou équivalent).

Catégorie B: bibliothécaire assistant-e spécialisé-e de classe normale ou supérieure (ouvert aux titulaires d'un bac ou équivalent).

Catégorie C: magasinier-ère principal-e des bibliothèques de 2^e classe (ouvert aux titulaires du brevet ou équivalent). Pour s'inscrire: www.enseignement-sup-recherche.gouv.fr rubrique Ressources humaines / Concours, emploi et carrières / Personnels des bibliothèques / Concours

La filière IRTF

Les **concours d'État de la filière ITRF** (ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation) offrent également des débouchés en bibliothèques.

Il existe différents types de concours de catégories A, B et C dans ce domaine. Ils permettent d'obtenir, entre autres et en fonction du concours obtenu, un

poste de chargé des ressources documentaires, de technicien d'information documentaire et de collections patrimoniales ou d'aide d'information documentaire et de collections patrimoniales.

Travailler à la Ville de Paris

Le personnel des bibliothèques de la Ville de Paris a un statut qui lui est propre. Le recrutement se fait sur concours. La Mairie de Paris recrute des magasiniers, des assistants spécialisés des bibliothèques et des musées des bibliothécaires et des conservateurs des bibliothèques de la Ville de Paris.

www.paris.fr rubrique Services / Emploi / Travailler à la Ville de Paris

Quelques opportunités en entreprise

Dans le privé, ce sont essentiellement les grands groupes qui mettent à disposition des bibliothèques pour leurs passagers, mais certaines PME-PMI, en particulier dans le secteur des nouvelles technologies, qui exigent une veille importante, proposent des services bibliothécaires. Elles emploient quelques salariés, mais surtout des bénévoles. Dans les entreprises, les bibliothèques sont très souvent animées et gérées par le comité d'entreprise.

Certains hôpitaux, associations et prisons possèdent également des bibliothèques.

Qualités requises

Pour travailler en bibliothèque, il ne suffit pas d'aimer les livres. Il faut avoir une appétence certaine pour le numérique : la maîtrise des logiciels et applications spécialisés, la recherche sur le Web et la gestion de bases de données sont des compétences de plus en plus importantes pour travailler dans ce secteur.

Il faut également être capable de gérer un projet, être curieux et faire de la veille sur les sujets qui intéressent les usagers. Un bon relationnel est indispensable, aussi bien avec les autres membres de l'équipe qu'avec le public. Il faut aimer renseigner, informer, transmettre et échanger.

RECRUTEMENT SANS CONCOURS

Pour les magasinier·ère·s, il existe des recrutements sur dossier, sans concours et des possibilités d'accès via le Pacte (Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'État) qui offre un recrutement par la voie d'un contrat public d'1 à 2 ans, alternant formation et stage et permettant d'intégrer la fonction publique en qualité de fonctionnaire titulaire à l'issue d'une vérification d'aptitude. Il est également possible d'obtenir un poste de vacataire ou de contractuel·le en postulant auprès des bibliothèques qui proposent des offres d'emploi de ce type.

Métiers

En bibliothèque ou en médiathèque

Pour exercer ces métiers, aimer les livres est indispensable, mais insuffisant. Le travail de classement et d'indexation des ouvrages exige rigueur, méthode, précision, organisation et maîtrise de l'outil informatique. Les bibliothèques emploient du personnel de tous niveaux.

Magasinier·ère

Le magasinier est chargé de l'accueil du public et de l'entretien des collections. Il assure des opérations de collecte, rangement et communication des documents.

Salaire brut mensuel débutant : 1 539 € (Smic).

Accès : concours de catégorie C (niveau CAP, diplôme national du brevet) ou recrutement direct sans concours.

Bibliothécaire assistant·e spécialisé·e

Ce technicien assiste les bibliothécaires dans les tâches courantes : gestion des prêts, mise à jour des fichiers, catalogage. Il peut orienter et informer le public, participer aux activités d'animation des bibliothèques et se voir confier des fonctions liées à la sécurité des personnes, des locaux et des collections.

Salaire brut mensuel débutant : 1 600 €.

Accès : concours de catégorie B (bac).

■ Bibliothécaire

Le bibliothécaire accueille, oriente et conseille le public dans sa recherche de lecture ou d'information. Il est chargé d'acquérir de nouveaux ouvrages, de les classer et de les conserver, d'organiser des expositions ou des rencontres autour d'un thème.

Dans une bibliothèque-médiathèque, il ne s'occupe pas seulement des livres, mais aussi des CD audio et des DVD.

Aujourd'hui, le bibliothécaire est de plus en plus amené à organiser des expositions, rencontres avec des auteurs, débats ou cours d'initiation à la recherche sur Internet pour élargir le public.

Selon la taille de la bibliothèque, il a parfois aussi des tâches de gestion (enregistrement des emprunts et des retours, classement des ouvrages) désormais simplifiées grâce aux logiciels spécialisés.

Autres appellations: médiathécaire, bibliothécaire spécialisé-e.

Salaire brut mensuel débutant: 1 800 € environ.

Accès: concours de catégorie A (bac + 3).

■ Discothécaire

Employé généralement dans les médiathèques, le discothécaire a en charge les achats des cédéroms, des partitions, des CD audio, des livres relatifs à la musique et des méthodes d'apprentissage. Il gère le catalogue, assure son renouvellement et peut organiser des animations autour de la musique.

Il travaille dans les collectivités locales, mais aussi dans toutes les entreprises qui gèrent des archives musicales (télévisions, radios...).

Autre appellation: bibliothécaire musical-e.

Salaire brut mensuel débutant: 1 539 € (Smic).

Accès: DUT information/communication, licence ou master de documentation + concours de catégorie A (bac + 3), B (bac + 2).

■ Conservateur·trice de bibliothèque

Responsable de la bibliothèque, le conservateur est chargé de constituer, d'organiser, d'enrichir, d'évaluer et d'exploiter les collections. Il organise l'accès du public à ces collections ainsi que la diffusion des documents à des fins de recherche, d'information ou de culture. C'est sous sa responsabilité que sont établis les catalogues de la bibliothèque.

Le conservateur est à la fois un gestionnaire, puisque c'est à lui de décider d'acquérir de nouveaux documents en tenant compte du budget, et un manager car il a sous ses ordres les bibliothécaires.

Avec la diversification des supports et des modes de transmission de l'information, les conservateurs sont aussi, en quelque sorte, les ingénieurs de l'information. Ils doivent être capables notamment d'établir un cahier des charges pour le choix d'un logiciel de gestion de bibliothèque ou d'exploiter des statistiques sur l'usage de la bibliothèque.

Autres appellations: directeur·trice de médiathèque, directeur·trice de bibliothèque départementale de prêt, responsable du développement de la lecture publique.

Salaire brut mensuel débutant: de 1 800 à 2 100 € environ.

Accès: concours de catégorie A (bac + 3).

Témoignage

Laetitia B, bibliothécaire assistante spécialisée en université

Le métier a considérablement évolué, notamment avec le digital. Nous ne gérons plus seulement les collections imprimées, mais aussi la partie numérique. Nous avons un rôle pédagogique, en formant les étudiants aux techniques documentaires. Nous nous basons sur l'expertise des enseignants dans les bibliographies. Je savais à quoi m'attendre pour la partie technique, mais je ne m'attendais pas à ce que le métier ouvre sur des possibilités plus larges que la fiche de poste initiale. Par exemple, les catégories B peuvent encadrer des catégories C.

Dans les archives

Les archives furent longtemps un monopole de l'État ou des collectivités locales. Aujourd'hui, on trouve également des archivistes dans les grandes entreprises, au service de la conservation et de l'organisation des documents.

■ Archiviste

L'archiviste collecte les documents, les étudie, les conserve et les restaure si besoin. Il les met ensuite à disposition du public ou des salariés de la structure qui l'emploie. Il exerce principalement dans la fonction publique territoriale. Une dizaine de postes sont proposés annuellement dans la fonction publique d'État au sein des ministères (Culture, Défense, Affaires étrangères).

L'informatisation (gestion des documents sur bases de données et numérisation) a considérablement fait évoluer le métier d'archiviste. Profession relativement récente dans le privé, l'archiviste d'entreprise est plutôt un professionnel de la logistique et de la gestion. Apparu tout d'abord dans les grandes entreprises (EDF, Afpa, RATP...), il répond au souhait de ces dernières de conserver une trace de leur passé, mais aussi à de nouvelles contraintes réglementaires en matière de conservation de documents.

Cette volonté est à l'origine de l'apparition d'une nouvelle fonction à la frontière entre le documentaliste et l'archiviste : le **records manager**. Ce professionnel est chargé de numériser la mémoire, mais aussi les documents de travail de l'entreprise. Il est salarié d'une entreprise ou intervient de l'extérieur pour mener un audit.

Salaire brut mensuel débutant : de 1 539 € (Smic) dans la fonction publique à 2 300 € dans le privé.

Accès : DUT information/communication ; licence métiers des archives ; master pro métiers des archives.

■ Conservateur·trice du patrimoine

Conservateur d'État recruté par le ministère de la Culture, ou conservateur territorial auprès des collectivités, il peut être spécialisé en archéologie, monuments historiques, inventaire général du patrimoine hors musées, muséologie, archives et bibliothèques.

Le conservateur doit acquérir de solides connaissances en histoire, histoire de l'art, archéologie, ethnologie ou sciences de la nature et bien connaître les œuvres d'art, le fonctionnement d'un musée ou d'un chantier de fouilles.

Dans la fonction publique, le conservateur ou l'attaché de conservation du patrimoine a une quadruple mission : la conservation, l'enrichissement, la préservation et la mise en valeur du patrimoine. Médiateur auprès des élus locaux, des chercheurs, des enseignants et du public, c'est aussi une personne de communication.

Autre appellation : conservateur·trice territorial·e du patrimoine

Salaire brut mensuel débutant : 2 000 € environ.

Accès : concours de catégorie A (bac + 3 minimum) organisé par l'INP (Institut national du patrimoine). Son concours réussi, le lauréat intègre l'Inet pour y suivre 18 mois de formation.

Études et diplômes

Formations universitaire

Deust, DUT, licence pro ou master, vous avez l'embaras du choix. Pour le détail des programmes de chaque diplôme, informez-vous directement auprès de l'université qui y prépare.

■ DUT information-communication

Le DUT (diplôme universitaire de technologie) information-communication **option métiers du livre et du patrimoine (MLP)** propose une formation à finalité professionnelle pour les personnels des bibliothèques et des médiathèques, de la librairie et de l'édition.

Au programme: techniques documentaires, histoire des supports, sociologie de la culture, production éditoriale et politiques d'acquisition, bibliothéconomie, recherche documentaire, bureautique et réseaux, langues vivantes, sciences humaines et sociales.

Le DUT information-communication se prépare en 2 ans après un bac général ou STMG (ou diplôme équivalent) dans un IUT (institut universitaire de technologie). L'admission se fait sur examen du dossier scolaire. La sélection est assez sévère car les places sont rares.

Avec ce DUT, il est possible de se présenter aux concours de recrutement des bibliothécaires, documentalistes et archivistes de la fonction publique d'État et de la fonction publique territoriale. Ce DUT permet de poursuivre en licence professionnelle ou licence générale d'information et communication afin d'y approfondir ses compétences.

> Voir liste 2 du carnet d'adresses.

À savoir: une réforme du DUT est prévue pour la rentrée 2021 avec la création d'un cursus en 3 ans et l'instauration d'un BUT (bachelor universitaire de technologie).

■ Deust

Formation à finalité professionnelle, le Deust (diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques) se prépare en 2 ans après le bac à l'université.

Le **Deust métiers des bibliothèques et de la documentation** se prépare à l'université de Lille.

<https://deccid.univ-lille.fr>

Ce Deust permet de se présenter au concours de catégorie B d'assistant-e territorial-e de conservation du patrimoine et des bibliothèques. Il permet aussi de postuler à des emplois dans une entreprise, un organisme ou une association.

■ Licence professionnelle

Préparée en un an après un bac + 2 (L2, BTS, DUT...), la licence pro permet d'acquérir une spécialisation. Le cursus articule des enseignements théoriques et pratiques avec des stages de 12 à 16 semaines. La formation est organisée en partenariat avec les professionnels.

Contrairement à la licence générale, la licence pro vise l'insertion professionnelle. Elle n'a donc pas pour vocation de déboucher sur une admission en master.

Il existe plusieurs licences pro dans le secteur des bibliothèques.

> Voir liste 5 du carnet d'adresses.

■ Licence

La licence générale est le point de départ des études à l'université. Elle se prépare en 3 ans (6 semestres) après le bac et correspond à 180 crédits européens. La formation associe des enseignements théoriques, méthodologiques, pratiques et appliqués. Elle peut comprendre des stages.

La licence ne vise pas l'insertion sur le marché du travail, mais une poursuite d'études, notamment en master.

Il n'existe aucune licence spécifique aux métiers de la bibliothèque. Les licences les plus adaptées pour y accéder: sciences humaines, notamment histoire, histoire de l'art, médiation culturelle ou préservation des biens culturels.

■ Master

Le master se prépare en 2 ans après une licence. On désigne par M1 et M2 les 2 années successives menant au master complet. Le master comporte des parcours à finalité professionnelle, à finalité recherche ou indifférenciée. Les universités ont la possibilité de procéder à une sélection des étudiants dès l'entrée en M1. D'autres filières, définies par décret, sélectionnent leurs étudiants à l'entrée en M2.

> Voir liste 5 du carnet d'adresses.

Des écoles prestigieuses très pointues

Enssib, École nationale des chartes, Institut national du patrimoine et EBD : peu d'écoles et peu d'élus-e-s ! Ces institutions très spécialisées recrutent en effet au compte-gouttes.

■ Enssib

L'**École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques** a pour mission de former les cadres des bibliothèques et de l'information et de développer la recherche en sciences de l'information, bibliothéconomie et histoire du livre.

L'Enssib forme les conservateurs d'État et territoriaux ainsi que les bibliothécaires d'État. Elle propose également des masters :

- sciences de l'information et des bibliothèques (Panist), suivi d'un des M2 suivants : information scientifique et technique (Sibist), publication numérique (PUN), archives numériques (ARN) ou politique des bibliothèques et de la documentation (PBD) ;
- cultures de l'écrit et de l'image (CEI) en master 1 et master 2.
- pratiques et méthodes en humanités numériques en master 1 et master 2.

www.enssib.fr

> Voir liste 4 du carnet d'adresses.

Concours des conservateurs d'État

Les élèves sont recrutés sur concours. Pour se présenter au concours externe, les candidats doivent être titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent.

Le concours comporte des épreuves écrites d'admissibilité : une composition de culture générale et une note de synthèse établie à partir d'un dossier. Les épreuves d'admission consistent en une traduction d'un texte court suivi d'un entretien avec le jury dans la langue vivante choisie ou en français pour les candidats ayant choisi une langue ancienne. Les épreuves se poursuivent avec une conversation avec le jury sur une question de culture générale et un entretien sur la motivation professionnelle.

À noter : un concours spécifique est réservé aux élèves et aux anciens élèves de l'École nationale des chartes.

Les candidats reçus sont nommés conservateurs stagiaires et perçoivent un traitement mensuel. La formation à l'Enssib dure 18 mois, dont 5 mois minimum de stage. À l'issue de la formation, les élèves reçoivent le diplôme de conservateur de bibliothèque (DCB).

Concours des bibliothécaires d'État

Les étudiants sont recrutés sur concours externe (niveau L3) ou interne. En 2020, 13 postes étaient proposés au concours externe et interne pour le recrutement des bibliothécaires. Le concours comprend des épreuves écrites d'admissibilité : composition sur un sujet relatif au rôle et aux missions des bibliothèques, à l'économie du livre, de l'information et aux pratiques culturelles, et note de synthèse à partir d'un dossier. Les épreuves orales d'admission comportent un entretien sur la motivation professionnelle, un entretien de culture générale.

Après réussite au concours, les candidats sont affectés à un établissement précis dès leur nomination comme bibliothécaires stagiaires et perçoivent un traitement mensuel. Ils suivent la formation initiale de bibliothécaires de l'Enssib durant 6 mois, avant de rejoindre leur établissement d'affectation.

Après le diplôme

Le diplôme en poche, les conservateurs sont affectés à des postes de fonctionnaires d'État ou de la Ville de Paris.

Les bibliothécaires exercent leurs fonctions dans les bibliothèques relevant des ministères de l'Enseignement supérieur, ou d'autres départements ministériels. Les lauréats peuvent aussi être affectés dans le corps particulier des bibliothécaires de la Ville de Paris.

■ École nationale des chartes

La prestigieuse École des chartes prépare aux métiers du patrimoine et de la culture, notamment aux carrières de conservateurs des bibliothèques et de conservateurs du patrimoine spécialisés en archives, musées, monuments historiques, archéologie ou inventaire. Les études durent 3 ans et 9 mois.

En fin d'études, les élèves doivent soutenir une thèse et sont nommés archivistes paléographes.

L'École nationale des chartes délivre aussi plusieurs masters : technologies numériques appliquées à l'histoire, histoire transnationale, humanités numériques, études médiévales. L'école propose aussi un doctorat sur travaux pour les conservateurs.

www.chartes.psl.eu

> Voir liste 4 du carnet d'adresses.

Concours d'archiviste paléographe

On entre à l'École des chartes sur concours après le bac et 2 ans de classe préparatoire. Le concours d'entrée en 1^{re} année constitue la principale voie d'accès au diplôme d'archiviste paléographe de l'École nationale des chartes.

Des classes préparatoires à ces différents concours existent dans toute la France.

> Voir liste 3 du carnet d'adresses.

Le concours d'entrée en 1^{re} année propose une section A et une section B.

La section A recrute des historiens qui ont de solides connaissances en langue ancienne. Au concours: épreuves d'histoire, de latin ou de grec, de langue vivante étrangère à l'écrit et à l'oral, et composition française.

Le recrutement de la section B est plus diversifié, du fait d'un choix plus large d'options et d'une relative proximité avec les concours des Écoles normales supérieures (ENS).

Le concours en première année ouvre à une vingtaine de postes seulement par an (pour environ 200 candidats). Les élèves de l'école ont le statut d'élèves fonctionnaires stagiaires. Ils reçoivent une rémunération mensuelle de 1 250 € net durant leur scolarité de 3 ans et 9 mois. Ils signent en contrepartie un engagement décennal.

Il existe un concours pour accéder en 2^e année. Il vise à recruter des étudiants qui souhaitent devenir conservateurs ou enseignants-chercheurs. Ce concours s'adresse à des étudiants dont le parcours à l'université est marqué par l'excellence et qui disposent d'une culture historique sérieuse. Ces dernières années, un seul poste a été proposé (pour 10 à 20 candidats).

Double cursus et accès IEP ou Celsa

Un lauréat du concours d'entrée de l'École des chartes peut suivre parallèlement le premier cycle de l'École du Louvre. Ce dispositif s'adresse en particulier aux élèves de CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles) qui se destinent aux carrières de conservateur-trice du patrimoine dans les musées, les monuments historiques ou les services chargés de l'inventaire du patrimoine culturel.

Parallèlement, les IEP (instituts d'études politiques) d'Aix-en-Provence, de Lille et de Lyon ouvrent aux candidats du concours de l'École des chartes la voie d'accès en cycle master proposée aux candidats de la banque d'épreuves littéraires des ENS. Cette voie concerne les candidats qui, à l'issue des épreuves,

seront déclarés admissibles ou sous-admissibles à l'École des chartes.

Enfin, le Celsa ouvre aux candidats du concours de l'École des chartes (section A et B) une voie d'accès en master 1 de journalisme.

Après le diplôme

Les diplômés n'ont pas accès directement à un poste. La formation doit être complétée soit à l'INP (Institut national du patrimoine), soit à l'Enssib. Mais l'admission dans ces 2 écoles n'est pas automatique: les chartistes doivent encore passer un concours, dans une section qui leur est réservée.

Le diplôme d'archiviste permet également de postuler auprès de différents établissements français à l'étranger: École française de Rome, Casa de Velazquez (Madrid), Villa Médicis (Rome).

DUSIB, UNE FORMATION FRANCOPHONE À DISTANCE

Le **diplôme universitaire en sciences de l'information et des bibliothèques** (Dusib) est un diplôme porté par l'université Senghor d'Alexandrie, l'Enssib, la Bibliotheca Alexandrina et la BnF. Il se prépare en un 1 en formation à distance après un bac + 3. Il cible les bibliothécaires et les spécialistes des services d'information francophones non français.

www.enssib.fr rubrique L'offre de formation / Diplômes d'établissement / DUSIB

■ Institut national du patrimoine

Sous tutelle du ministère de la Culture, l'INP assure la formation des conservateurs du patrimoine de l'État, de la fonction publique territoriale et de la Ville de Paris. Chaque année, il sélectionne 50 élèves conservateurs, recrutés sur concours externe ou interne.

www.inp.fr

> Voir liste 4 du carnet d'adresses.

Concours

Cinq spécialités sont proposées au concours: archéologie; archives; monuments historiques et inventaire; musées; patrimoine scientifique, technique et naturel.

Il existe plusieurs établissements proposant des classes préparatoires.

À noter: l'INP organise, en partenariat avec l'École du Louvre, l'École nationale des chartes, la fondation Culture & Diversité et avec le soutien de l'Agence nationale de la cohésion des territoires,

une classe prépa intégrée au concours externe de conservateur du patrimoine. Ce dispositif est réservé aux étudiants et demandeurs d'emploi méritants, issus de milieux sociaux défavorisés.

Les candidats doivent remplir les conditions de ressources pour être éligibles aux allocations pour la diversité dans la fonction publique (le plafond de ressources est fixé à 33 100 € pour la rentrée 2020). La classe prépa peut accueillir un effectif d'environ 12 étudiants, toutes spécialités confondues.

> Voir liste 4 du carnet d'adresses.

Le concours externe est ouvert aux candidats ressortissants de l'Union européenne, titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent (pas de condition d'âge). Le concours interne est ouvert, sans condition de diplôme, aux candidats justifiant de 4 ans de services comme fonctionnaires ou agents publics de l'État ou des collectivités territoriales.

Le champ couvert par les épreuves des concours nécessite de solides connaissances en histoire, histoire de l'art, archéologie, ethnologie ou sciences de la nature, en langues étrangères ainsi que des connaissances spécialisées dans l'option scientifique retenue par le candidat.

Lors de leur entrée à l'institut, les stagiaires qui n'étaient pas fonctionnaires titulaires deviennent fonctionnaires stagiaires. Ils sont rémunérés pendant leurs études.

Formation

La formation dure 18 mois et comprend un enseignement alternant cours théoriques, stages pratiques en France et à l'étranger et recherche scientifique. Les modules d'enseignement portent sur le droit et l'économie du patrimoine, la déontologie, la gestion publique, la gestion des ressources humaines et le management, la construction de bâtiments culturels et l'aménagement d'édifices patrimoniaux, la conservation-restauration, la diffusion et valorisation du patrimoine culturel, les langues étrangères. Une place importante est dévolue aux séminaires thématiques et d'approfondissement.

Cet enseignement théorique est complété par des stages d'une durée totale de 9 mois.

Diplômés, les conservateurs de l'État et de la Ville de Paris sont titularisés et affectés par leur administration. Les conservateurs territoriaux diplômés sont inscrits sur liste d'aptitude. Cette aptitude est valable 1 an (renouvelable 2 fois) mais ne vaut pas recrutement, les lauréats doivent se rapprocher des collectivités qui ont déclaré des emplois vacants.

■ Institut national des études territoriales

En association avec l'INP, l'Institut national des études territoriales (Inet) forme, entre autres, les élèves conservateurs territoriaux des bibliothèques et les élèves conservateurs territoriaux du patrimoine, spécialité archive.

Cette formation est accessible aux lauréats du concours de conservateur du patrimoine de l'INP. Ils sont nommés « élèves » par le président du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) pendant leur formation initiale de 18 mois. Ils sont rémunérés par le CNFPT.

À l'issue de leur formation, ils sont inscrits sur une liste d'aptitude des conservateurs territoriaux pour une durée d'1 an, renouvelable deux fois. En moyenne, 50 % des élèves sont recrutés dès la fin de formation et 90 % d'entre eux dans les six mois.

<https://inet.cnfpt.fr>

> Voir liste 4 du carnet d'adresses.

■ École de bibliothécaires documentalistes

L'École de bibliothécaires documentalistes (EBD), établissement privé dépendant de l'Institut catholique de Paris (ICP), prépare en 2 ans au **diplôme de gestionnaire de l'information**. Il s'agit d'un titre de niveau bac + 3/+ 4 reconnu au RNCP. La 1^{re} année prépare aux fonctions de médiateur de l'information et du numérique.

Le niveau de recrutement est bac + 2 minimum. La sélection s'effectue sur dossier, tests (tests de positionnement en bureautique et résumé d'article) et entretien de motivation.

Au programme de la formation : description et analyse de contenus, création de bibliographies, utilisation d'outils métier, méthodologie de recherche de l'information, droit de l'information, anglais, conduite de projets, archivage et record management, négociation... Cette formation peut être suivie soit sous statut étudiant soit en apprentissage. En deuxième année, les élèves sont quasiment tous en alternance.

Le diplôme ouvre des débouchés aussi bien dans le privé que dans le public, dans des métiers tels que documentaliste, records manager, knowledge manager, document controller. Parmi les anciens étudiants, 36 % sont documentalistes, 14 % sont veilleurs, 32 % sont bibliothécaires. Les 2 années d'études à l'EBD permettent notamment d'acquérir

les connaissances et compétences demandées lors des concours de la fonction publique relatifs aux métiers des bibliothèques et de la documentation.

Frais de scolarité: 4 900 € la 1^{re} année, puis les frais sont pris en charge par l'entreprise la 2^e année en apprentissage.

www.ebd.fr

> Voir liste 4 du carnet d'adresses.

PRÉPARER LES CONCOURS À DISTANCE

Le Cned (Centre national d'enseignement à distance) assure des formations préparatoires par correspondance aux différents concours. Elles peuvent être prises en charge par l'employeur ou Pôle emploi pour les demandeurs d'emploi.

Voir liste 6 du carnet d'adresses.

F formation continue

Un droit accessible à tous

Améliorer ses compétences, changer de métier, obtenir un diplôme: la formation professionnelle continue vous permet de mener à bien tous ces projets.

■ Connaître vos droits

La formation professionnelle continue s'adresse aux jeunes sortis du système scolaire et aux adultes: salariés, demandeurs d'emploi, intérimaires, créateurs d'entreprise, professions libérales ou fonctionnaires.

Selon votre situation, différents dispositifs existent: compte personnel de formation, projet personnalisé d'accès à l'emploi, contrat de professionnalisation, parcours emploi compétences, plan de formation de l'entreprise...

Les formations peuvent être suivies en cours du soir, en stage intensif, en cours d'emploi ou hors temps de travail. Le financement, la rémunération et les frais de formation sont spécifiques à chaque public.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *La formation continue: mode d'emploi n° 4.0.*

■ Organismes et formations

De nombreux organismes publics et privés proposent des formations diplômantes (acquisition d'un diplôme) ou qualifiantes (mise à niveau, acquisition de connaissances) dans le cadre de la formation continue.

La plupart des formations initiales étant accessibles en formation continue, n'hésitez pas à vous adresser aux services de formation continue des organismes dispensant une formation initiale.

Pour les stages de perfectionnement de courte durée (non qualifiants), adressez-vous directement aux organismes professionnels du secteur.

ABF

L'Association des bibliothécaires de France organise une formation d'auxiliaire de bibliothèque en 1 an. Pour s'inscrire, aucun diplôme n'est exigé, mais il faut être salarié ou bénévole dans une bibliothèque. Cette formation est dispensée dans les délégations régionales de l'association.

www.abf.asso.fr

EBD

L'École de bibliothécaires documentalistes propose une formation en cours du soir réservée aux salariés et demandeurs d'emploi (bac exigé) qui peuvent justifier de 2 ans d'expérience professionnelle, tout secteur confondu: médiateur de l'information et du numérique.

Le certificat de bibliothécaire documentaliste se prépare en 9 mois, 4 jours par semaine en cours du soir. Un stage d'application d'un mois en bibliothèque ou en centre de documentation est effectué.

Pour accéder à la formation, les épreuves d'admissibilité et d'admission sont les mêmes qu'en formation initiale.

L'EBD propose également une formation de manager de l'information numérique (bac +5) deux jours par semaine pendant 6 mois.

www.ebd.fr

> Voir liste 4 du carnet d'adresses.

Cnam

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) propose de nombreux parcours de formation : DUT et Deust, diplômes universitaires (licence, master et doctorat), titres d'ingénieur, titres RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) et diplômes et certificats d'établissement.

Les enseignements sont dispensés le soir et le samedi, ou pendant le temps de travail, sous forme d'unités de valeur modulaires capitalisables.

Plusieurs formations de documentaliste sont proposées par le Cnam.

www.cnam.fr

École nationale des chartes

Les Chartes peuvent organiser des formations à la demande, sous forme de stages, séminaires, cours ou modules.

Plusieurs enseignements semestriels inclus dans la formation d'archiviste paléographe ou dans le master peuvent être suivis par des particuliers ou professionnels, en individuel ou en groupe au titre de la formation continue. Le master technologies numériques appliquées à l'histoire peut être suivi au titre de la formation continue.

www.chartes.psl.eu rubrique Formation continue

> Voir liste 4 du carnet d'adresses.

Université

L'université de Paris Nanterre propose un **DU (diplôme universitaire) techniques documentaires et médiation culturelle**. La formation s'adresse aux vacataires, contractuels, bénévoles en postes dans les bibliothèques (universitaires ou territoriales) ou dans un centre de documentation et qui n'ont pas de formation spécifique, aux salariés, demandeurs d'emploi en réorientation souhaitant se former au métier de bibliothécaire-documentaliste.

Le DU comprend 400h de cours et 140h de stage.

<http://mediadix.parisnanterre.fr>

Par ailleurs, la plupart des diplômes universitaires peuvent être préparés dans le cadre de la formation continue. Le public est accueilli soit dans les formations initiales communes à tous les étudiants, soit dans des cursus spécialement conçus pour un public en formation continue.

Adressez-vous directement aux services de formation continue des universités.

> Voir liste 5 du carnet d'adresses.

Enssib

L'Enssib propose chaque année différents stages, répartis selon des thèmes qui traversent les problématiques en jeu dans les établissements : inclusion numérique en bibliothèque, encadrer une équipe, catalogage des archives, éducation aux médias, communication, marketing, merchandising...

www.enssib.fr

> Voir liste 4 du carnet d'adresses.

ADBS

L'Association des professionnels de l'information et de la documentation propose des stages de 1 à 5 jours sur de nombreuses thématiques.

www.adbs.fr

Serda

La Serda propose une soixantaine de stages courts dans les domaines de la documentation, de l'archivage, de l'information, de la veille...

Elle propose également des certificats métiers : chargé-e de veille, gestionnaire d'archives, chef-fe de projet en dématérialisation et responsable information documentation.

www.formation-serda.com

Carnet d'adresses

■ LISTE 1

Pour en savoir plus

Sites de référence

<http://biblioemplois.wordpress.com>

Édité par : Biblioemplois
Sur le site : offres d'emploi et de stages ouvertes aux contractuels dans le domaine des bibliothèques (publiques, de l'enseignement privé et associatives) et des archives.

www.abf.asso.fr

Édité par : Association des bibliothécaires de France - ABF
Sur le site : informations sur les formations, l'emploi, les concours et les statuts des bibliothécaires et des professionnels de l'information.

www.adbs.fr

Édité par : Association des documentalistes et bibliothécaires spécialisées - ADBS
Sur le site : informations sur les métiers, les formations diplômantes, les concours, répertoire en ligne de professionnels, d'associations et d'institutions, observatoires des métiers. Certaines rubriques sont réservées aux adhérents (dont les offres d'emploi / accès payant).

www.archimag.com

Édité par : IDP Information documentation presse
Sur le site : offres d'emploi et de stages dans l'information-documentation. CVthèque, annuaires des acteurs du secteur, catalogue de formations (Serda formations), articles sur l'actualité et calendrier des événements.

www.archivistes.org

Édité par : Association des archivistes français
Sur le site : informations sur la profession d'archiviste, offres d'emploi, catalogue de formations, ressources en ligne, concours, publications (accès payant).

www.enssib.fr

Édité par : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques - ENSSIB
Sur le site : informations et documentation sur les métiers de documentaliste et bibliothécaire. Liste des concours et des formations, offres d'emploi. Ressources numériques, aide à la recherche, réponses d'orientation.

Organisme de référence

Centre de documentation sur les métiers du livre (CDML)

15 bis rue Buffon
75005 Paris
Tél : 01 55 43 25 15
Réseau : appartient au réseau des bibliothèques de la Ville de Paris.
Fonds documentaire sur les métiers du livre et de la documentation, situé dans la bibliothèque Buffon, accessible à tout public et proposant des documents en prêt. Rencontres régulières avec des professionnels ouvertes à tout public, réunions d'information pour les candidats aux concours des bibliothèques.

■ LISTE 2

DUT métiers du livre et du patrimoine

Le DUT information-communication option métiers du livre et du patrimoine est préparé dans les IUT suivants, en formation initiale, en formation continue et en année spéciale.

13625 Aix-en-Provence Cedex 1

IUT d'Aix-Marseille - Site d'Aix-en-Provence
Tél : 04 42 93 90 00
<http://iut.univ-amu.fr>
Formation : initiale, VAE, continue

21078 Dijon Cedex

IUT de Dijon-Auxerre - Site de Dijon
Tél : 03 80 39 65 95
<http://iutdijon.u-bourgogne.fr>
Formation : initiale, continue
Accès possible en 2^e année pour les titulaires d'une L1

31077 Toulouse

IUT Paul Sabatier
Tél : 05 62 25 80 30
<http://iut.ups-tlse.fr>
Formation : initiale, continue, VAE

33080 Bordeaux Cedex

IUT Bordeaux Montaigne
Tél : 05 57 12 20 44
www.iut.u-bordeaux-montaigne.fr
> option bibliothèques-médiathèques-patrimoine
Formation : initiale, continue, année spéciale

Liste 1

Pour en savoir plus

p. 12

Liste 2

DUT métiers du livre et du patrimoine

p. 12

Liste 3

Prépas à l'école des Chartes

p. 12

Liste 4

Écoles spécialisées

p. 13

Liste 5

Formations universitaires

p. 14

Liste 6

Enseignement à distance

p. 15

■ LISTE 3

Prépas à l'école des Chartes

Ces établissements proposent des classes préparatoires aux concours d'entrée de l'école nationale des Chartes.

- LS Chartes : Classe préparatoire lettres sup Chartes
- Sup Chartes : Classe préparatoire littéraire 1^{er} sup Chartes
- ENS A/L : préparation à la section B de l'École des Chartes

21000 Dijon

Lycée Carnot
Tél : 03 80 68 63 00
<http://lyc21-carnot.ac-dijon.fr>
- ENS B/L (2^e année)
- LS B/L (1^{er} année)
- LS option sciences sociales (1^{er} année)
- ENS A/L options philosophie, lettres classiques, histoire-géographie, préparation à la section B de l'École des Chartes (2^e année)
- LSH options philosophie, lettres modernes, anglais, allemand, histoire-géographie (2^e année)

30039 Nîmes Cedex

Lycée Alphonse Daudet
Tél : 04 66 36 34 34
www.lyc-daudet-nimes.ac-montpellier.fr
- ENS B/L (2^e année)
- LS (1^{er} année)
- LS B/L (1^{er} année)
- ENS A/L options lettres modernes, histoire, géographie, anglais, espagnol, allemand, italien, prépare à la section B de l'École des Chartes (2^e année)

31068 Toulouse Cedex 7

Lycée général Pierre de Fermat
Tél : 05 62 15 42 15
<http://fermat.entmip.fr>
- LS Chartes (1^{er} année)
- LS options musique, théâtre (1^{er} année)
- Sup Chartes (2^e année)

38031 Grenoble Cedex

IUT de Grenoble 2- Site Brenier
Tél : 04 76 28 45 09
www.iut2.upmf-grenoble.fr
Formation : initiale, année spéciale, continue, VAE

54052 Nancy Cedex

IUT de Nancy-Charlemagne
Tél : 03 72 74 33 40
www.iut-charlemagne.univ-lorraine.fr
Formation : initiale, année spéciale, continue, VAE

59208 Tourcoing Cedex

IUT B de Lille
Tél : 03 20 76 25 00
www.iut.univ-lille3.fr
Formation : initiale, continue, VAE

75016 Paris

IUT de Paris Descartes
Tél : 01 42 86 74 23
www.iut.parisdescartes.fr
Formation : initiale

76610 Le Havre

IUT du Havre
Tél : 02 32 74 46 00
<http://www-iut.univ-lehavre.fr>
Formation : initiale, année spéciale, continue, VAE, alternance, contrat de professionnalisation

85035 La Roche-sur-Yon Cedex

IUT de La Roche-sur-Yon
Tél : 02 51 47 84 40
www.iutlaroche.univ-nantes.fr
Formation : initiale, continue

92210 Saint-Cloud

IUT de Ville d'Avray-Saint-Cloud - Site de Saint-Cloud
Tél : 01 40 97 98 20
<http://cva.parisnanterre.fr>
<http://polemlivre.parisnanterre.fr>
> Métiers du livre et du patrimoine
Formation : initiale, année spéciale, continue
bac (formation initiale) ou bac + 2 et acquis professionnels (année spéciale). Sur dossier et entretien.

- ENS A/L options lettres classiques, lettres modernes, musique, théâtre, préparation à la section B de l'École des Chartes (2^e année)

33075 Bordeaux Cedex

Lycée Michel Montaigne
Tél : 05 56 91 10 10
<http://montaigne-bordeaux.fr>
- ENS B/L (2^e année)
- LS (1^{re} année)
- LS B/L (1^{re} année)
- LS option histoire des arts (1^{re} année)
- ENS A/L options philosophie, histoire, géographie, lettres classiques, lettres modernes, anglais, allemand, espagnol, histoire des arts, préparation à la section B de l'École des Chartes (2^e année)

35706 Rennes Cedex 07

Lycée Chateaubriand
Tél : 02 99 28 19 00
www.lycee-chateaubriand.fr
- LS option cinéma et audiovisuel (1^{re} année)
- ENS A/L options lettres classiques, lettres modernes, histoire-géographie, préparation à la section B de l'École des Chartes (2^e année)
- LSH options lettres classiques, lettres modernes, allemand, anglais, espagnol, histoire-géographie (2^e année)

59034 Lille Cedex

Lycée Faidherbe
Tél : 03 20 60 50 00
www.faidherbe.org
- ENS B/L (2^e année)
- LS B/L (1^{re} année)
- LS options théâtre, cinéma et audiovisuel (1^{re} année)
- ENS A/L options philosophie, histoire-géographie, lettres classiques, lettres modernes, anglais, allemand, espagnol, théâtre, cinéma et audiovisuel, préparation à la section B de l'École des Chartes (2^e année)
- LSH options philosophie, lettres classiques, lettres modernes, histoire-géographie, anglais, allemand, espagnol, théâtre, cinéma et audiovisuel (2^e année)

67061 Strasbourg Cedex

Lycée Fustel de Coulanges
Tél : 03 88 15 42 15
www.lyc-fustel.ac-strasbourg.fr
- ENS B/L (2^e année)
- LS B/L (1^{re} année)
- LS Chartes (1^{re} année)
- LS option histoire des arts (1^{re} année)
- Sup Chartes (2^e année)
- ENS A/L options lettres classiques, lettres modernes, philosophie, histoire des arts, préparation à la section B de l'École des Chartes (2^e année)
- LSH options philosophie, lettres modernes, anglais, allemand, histoire-géographie, histoire des arts (2^e année)

69455 Lyon Cedex 06

Lycée Edouard Herriot
Tél : 04 72 83 09 60
<http://www2.ac-lyon.fr/etab/lycees/lyc-69/herriot>
- LS option théâtre, cinéma et audiovisuel (1^{re} année)
- ENS A/L options lettres classiques, lettres modernes, théâtre, préparation à la section B de l'École des Chartes (2^e année)
- LSH options histoire-géographie, lettres classiques, lettres modernes, anglais, allemand, italien, théâtre (2^e année)

75005 Paris

Lycée Henri-IV
Tél : 01 44 41 21 21
<http://lyc-henri4.scola.ac-paris.fr>
- ENS B/L (2^e année)
- LS (1^{re} année)
- LS B/L (1^{re} année)
- LS Chartes (1^{re} année)
- Sup Chartes (2^e année)
- ENS A/L options philosophie, histoire-géographie, lettres classiques, lettres modernes, anglais, allemand, préparation à la section B de l'École des Chartes (2^e année)
- LSH options philosophie, histoire-géographie, lettres modernes, allemand, anglais, arabe (2^e année)

86022 Poitiers

Lycée Camille Guérin
Tél : 05 49 46 28 70
www.lyc-camilleguerin.fr
- LS (1^{re} année)
- ENS A/L options lettres classiques, lettres modernes, histoire, philosophie, préparation à la section B de l'École des Chartes (2^e année)
- LSH options lettres modernes, allemand, anglais (2^e année)

LISTE 4

Écoles spécialisées

École de bibliothécaires documentalistes (EBD)

75006 Paris
Tél : 01 53 63 14 15
<http://ebd.fr>
Privé
> Double diplôme : titre certifié manager de l'information numérique et master M2 information-communication en convention avec l'université Rennes 2 et en partenariat avec l'ICP, niveau bac + 5
Formation : contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, alternance, continue
Admission : bac +4 minimum ou VAP + expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans le secteur + dossier et entretien.
Durée : 1 an de janvier à décembre (possibilité de commencer en octobre si alternance de 15 mois)
Coût : - individuel : 4 300 €
- entreprise : 8 300 €

> Titre certifié bibliothécaire documentaliste, niveau bac + 2
Formation : continue
Admission : bac, VAP ou 2 ans d'expérience professionnelle tous secteurs confondus + tests et entretien.
Durée : 9 mois en cours du soir 4 jours par semaine et 4 journées thématiques + 40h à distance + stage de 140h minimum
Coût : - individuel : 2 800 €
- entreprise : 5 700 €
> Titre certifié gestionnaire de l'information
Double diplôme : titre certifié manager de l'information et master M1 information-communication en convention avec l'université Rennes 2 et en partenariat avec l'ICP, niveau bac +3/+4
Formation : contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, alternance, initiale, continue
Admission : - admission en 1^{re} année : bac +2 + tests et entretien
- admission en 2^e année : bac + 3 + dossier et entretien
Durée : 2 ans (alternance en 2^e année)
Coût : - 1^{re} année : 4 500 €
- 2^e année : gratuit (alternance)

École nationale des Chartes (ENC)

75002 Paris
Tél : 01 55 42 75 00/01 55 42 75 12
www.enc.sorbonne.fr
Public
> Diplôme d'archiviste paléographe
Formation : initiale
Admission : - admission en 1^{re} année : concours A pour les historiens avec de solides connaissances en langue ancienne ; concours B pour les historiens doués en langues vivantes et avec des compétences particulières en langues anciennes, en géographie de la France ou en histoire des arts.
- admission en 2^e année : concours + présentation d'un dossier scientifique + entretien. Prérequis : excellent parcours universitaire, solides connaissances historiques, compétences originales (maths, langues rares...)
Durée : 3 ans et 9 mois
> Master M1 M2 technologies numériques appliquées à l'histoire
Formation : initiale, continue
Admission : - admission 1^{re} année : bac + 3 en histoire, histoire de l'art, lettres classiques ou modernes, droit + dossier et entretien.
- admission 2^e année : bac + 4 avec connaissances en histoire ou en lettres + dossier et entretien.
Durée : 2 ans

École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB)
69623 Villeurbanne Cedex
Tél : 04 72 44 43 43
www.enssib.fr
Public

> Diplôme de conservateur des bibliothèques (formation post-concours)
Formation : initiale
Admission : lauréats des concours de conservateurs d'État des bibliothèques ou conservateurs recrutés sur liste d'aptitude au titre de la promotion interne (pour perfectionnement).
Durée : 18 mois (lauréats concours) ou 6 mois (promotion interne)
> Diplôme de l'Enssib cadre opérationnel des bibliothèques et de la documentation (formation mixte : à distance + 5 semaines en présentiel)
Formation : initiale, continue, VAE
Admission : bac + 3 ou bac + 4 en fonction de l'expérience + dossier.
Durée : 1 an
Coût : - formation initiale : 300 €
- formation continue : 2 000 €
> Formation de bibliothécaire d'État et de la Ville de Paris (formation post-concours)
Formation : initiale
Admission : lauréats des concours de bibliothécaire organisés par le ministère de l'Enseignement
Durée : 6 mois
> Master M1 M2 cultures de l'écrit et de l'image
Formation : initiale, continue, VAE
Admission : - admission en 1^{re} année : bac + 3 histoire, histoire de l'art ou classe prépa aux grandes écoles + dossier et entretien.
- admission en 2^e année : dossier et entretien.
Durée : 2 ans
Coût : - formation initiale : tarif universitaire de base (243 € en 2019/2020)
- formation continue : 6 215 €
> Master M1 M2 sciences de l'information et des bibliothèques spécialisations : archives numériques ; information scientifique et technique ; politique des bibliothèques et de la documentation ; publication numérique
Formation : initiale, continue
Admission : bac +3 + dossier
Durée : 2 ans

Institut national des études territoriales - CNFPT (Inet-CNFPT)

67089 Strasbourg
Tél : 03 88 15 52 64
<http://inet.cnfpt.fr>
Public
> Diplôme de conservateur-trice territorial-e de bibliothèques
Formation : initiale
Admission : concours externe : bac + 3 ; concours interne : 7 ans de services publics effectifs au 1^{er} janvier de l'année du concours
Durée : 18 mois
> Diplôme de conservateur-trice territorial-e du patrimoine (en partenariat avec l'INP) spécialités archéologie ; archives ; inventaires ; musées ; patrimoine scientifique, technique et naturel.
Formation : initiale

Admission : concours externe : bac + 3 ; concours interne : 7 ans de services publics effectifs au 1^{er} janvier de l'année du concours
Durée : 18 mois

Institut national du patrimoine (INP)

75002 Paris
Tél : 01 44 41 16 41
www.inp.fr
Public

> Diplôme de conservateur du patrimoine spécialités : archéologie ; archives ; monuments historiques et inventaire ; musées ou patrimoine scientifique ; technique et naturel
Formation : initiale
Admission : concours externe : bac + 3 ; concours interne : 4 ans de services publics à la date de clôture des inscriptions.
Durée : 18 mois

■ LISTE 5

Formations universitaires

Archives

Licences

> Information et communication, parcours documentation : Toulouse Jean-Jaurès
> Archives et patrimoine industriels, culturels et administratifs : Dijon IUT
> Management des systèmes d'information archivistiques : Lille
> Métiers de l'information : archives, médiation et patrimoine : Angers
> Métiers des bibliothèques, de la documentation et des archives numériques : Grenoble Alpes IUT

Masters

> Archives : Lyon 3, Paris 8
> Archives, parcours valorisation du patrimoine archivistique, gestion des services : Angers
> Archives des XXe et XXIe siècle européens : Dijon
> Archives et images : Toulouse Jean-Jaurès
> Archives numériques : ensib
> Archivistique et monde du travail : Lille
> Archivistique, bibliothéconomie et patrimoine numériques : Paris 13
> Documentaires et archives : Bordeaux Montaigne
> Gestion contemporaine des archives : Mulhouse
> Gestion de l'archivage : Versailles
> Histoire et médias : Paris-Est Créteil
> Métiers des archives et des bibliothèques, médiation de l'histoire et humanités : Aix-Marseille
> Métiers des archives et technologies appliquées : Amiens
> Patrimoines et archives

historiques, options archives et bibliothèques, musées : Avignon
> Valorisation des patrimoines cinématographiques et audiovisuels : Paris 8

Bibliothèque

Licences

> Information et communication, parcours documentation : Toulouse Jean-Jaurès
> Archives et patrimoine industriels, culturels et administratifs : Dijon IUT
> Management des systèmes d'information archivistiques : Lille
> Métiers de l'information : archives, médiation et patrimoine : Angers
> Métiers des bibliothèques, de la documentation et des archives numériques : Grenoble Alpes IUT

Masters

> Archivistique, bibliothéconomie et patrimoine numériques : Paris 13
> Bibliothèque : Paris-Nanterre
> Culture de l'écrit et de l'image : Lyon 2, Ensib
> Information, documentation, bibliothèque : Poitiers
> Information, documentation, bibliothèque, option documentaire animalier nature : IFFCAM
> Littérature pour la jeunesse, options enseignement, édition et librairie : Le Mans
> Métiers des archives et des bibliothèques, médiation de l'histoire et humanités : Aix-Marseille
> Métiers des bibliothèques : Caen
> Métiers des bibliothèques, option préparation au concours de conservateur : Grenoble Alpes
> Métiers des bibliothèques : Grenoble Alpes
> Métiers du livre et médiation numérique : Clermont Auvergne
> Politique des bibliothèques et de la documentation, parcours numérique, patrimoine : ensib
> Sciences de l'information et des bibliothèques, parcours bibliothèques : Angers
> Sciences de l'information et des bibliothèques et information scientifique et technique : Lyon 1, ensib

Patrimoine

Licences

> Histoire, parcours histoire et patrimoine : UNIMES
> Histoire de l'art et archéologie, parcours préservation des biens culturels : Paris 1
> Histoire de l'art et archéologie, parcours patrimoine, art et archéologie, droit : Brest
> Humanités, parcours histoire archéologie patrimoine : Valenciennes
> Information et communication, parcours technologie numérique,

musée et patrimoine : Avignon
> Actions culturelles et métiers de l'archéologie : Valenciennes
> Animation et valorisation du patrimoine urbain et périurbain : Toulouse Jean-Jaurès
> Bibliothèques, musées et médiation culturelle : Reims
> Conservation et restauration du patrimoine bâti, options gestion et valorisation : Aix-Marseille
> Développement et protection du patrimoine culturel, médiateur du patrimoine : Le Mans, Lycée Duplessis-Mornay

Licences professionnelles

> Langues et patrimoines régionaux : Nice
> Médiation du patrimoine historique et archéologique : UNIMES
> Métiers de l'exposition et technologies de l'information : Besançon
> Patrimoine, tourisme et environnement : Amiens
> Patrimoines, langues et tourisms : La Rochelle
> Protection et valorisation du patrimoine historique, culturel et naturel : Evry

Masters

> Aménagement et valorisation des patrimoines : Lille
> Archéologie, images, patrimoine : Dijon
> Arts de l'exposition et scénographies, option médiations de l'art : Lorraine
> Collections et musées d'art et d'histoire : Montpellier 3
> Conservation préventive du patrimoine : Paris 1
> Conservation, gestion et diffusion des œuvres d'art des XXe et XXIe siècle : Montpellier 3
> Culture et patrimoine : Valenciennes
> Culture, patrimoine et innovations numériques : Amiens
> Droit du patrimoine culturel : Paris-Saclay, Lille
> Droit du patrimoine et des activités culturelles : Rouen
> Espaces, lieux, expositions, réseaux : Paris 1
> Esthétique et cultures visuelles : Lyon 3
> Ethnologie et métiers du patrimoine : Montpellier 3
> Événementiel, médiation et ingénierie de la culture : arts actuels, musées et patrimoine : Nice
> Expertise ethnologique en patrimoine immatériel : Toulouse Jean-Jaurès
> Expographe muséographie : Artois
> Gestion des patrimoines architecturaux, artistiques et culturels : Brest
> Gestion des sites du patrimoine : Lille
> Gestion du patrimoine : Artois
> Gestion et mise en œuvres d'art, des objets ethnographiques et

techniques : Rennes 2
> Gestion et valorisation touristique du patrimoine : Paris 1
> Gestion, conservation et valorisation du patrimoine territorial, option archéologie : Perpignan
> Histoire de l'art, patrimoine et musées : Poitiers
> Histoire du droit et protection du patrimoine : Lorraine
> Histoire du patrimoine et des musées : Paris 1
> Histoire et patrimoine, options métiers des archives, musées et histoire publique : Caen
> Intelligence des données de la culture et des patrimoines : Tours
> Jardins historiques, patrimoine et paysage : ENSA-V, Paris 1
> Littérature, culture, patrimoine : Toulon
> Management des patrimoines et paysages culturels : Saint-Étienne
> Management, conservation et réhabilitation des patrimoines matériels et immatériels : Saint-Étienne, ENTPE Lyon
> Médiation culturelle, patrimoine et numérique : Paris-Nanterre, Paris 8
> Médiation de l'architecture et du patrimoine : Bordeaux Montaigne
> Médiation de l'histoire et politiques patrimoniales : Mulhouse
> Médiation du patrimoine en Europe : Rennes 2
> Médiations de la culture et des patrimoines : expositions, cultures numériques, tourisms : Avignon
> Médiations scientifiques, techniques et patrimoniales : Toulouse Jean-Jaurès
> Méthodologie et pratique de conservation-restauration : Paris 1
> Métiers de l'art, régie, documentation, numérique : Toulouse Jean-Jaurès
> Métiers de la recherche, de la conservation et de la médiation : Tours
> Métiers de la science des patrimoines : Tours
> Métiers des musées, des monuments historiques et des sites, options objet d'art : Grenoble Alpes
> Métiers du patrimoine : Aix-Marseille, Savoie mont-Blanc
> Métiers et arts de l'exposition : Rennes 2
> Muséographie : Lyon 3
> Muséologie : patrimoines immatériels et collections : Strasbourg
> Muséologie, guide conférencier : Mulhouse
> Muséologie, sciences, cultures et sociétés : MNHN
> Patrimoine : Toulouse Jean-Jaurès
> Patrimoine et médiation culturelle : Reims
> Patrimoine, art, histoire : Lorraine
> Patrimoine, langues, interculturel : Saint-Étienne
> Patrimoines et archives historiques, options archives et bibliothèques, musées : Avignon
> Patrimoines et numérique : Saint-Étienne
> Politiques patrimoniales, déve-

loppement culturel et territoires : Bretagne-Sud

- > Régie des œuvres : Bordeaux Montaigne
- > Régie des œuvres et montage d'expositions : Amiens
- > Restauration et réhabilitation du patrimoine bâti : Rennes 2
- > Savoirs, cultures et patrimoines techniques de la Méditerranée : Aix-Marseille
- > Sciences et techniques de l'exposition : Paris 1
- > Sources et valorisation des patrimoines d'entreprise : Paris-Saclay
- > Techniques, patrimoine, territoires de l'industrie : histoire, valorisation : Paris 1
- > Valeurs et matérialité des biens culturels : Paris 1
- > Valorisation des nouveaux patrimoines : Nantes
- > Valorisation des patrimoines cinématographiques et audiovisuels : Paris 8
- > Valorisation des patrimoines et muséologie-muséographie : Pau
- > Valorisation du patrimoine : Rouen
- > Valorisation et médiation des patrimoines : Montpellier 3
- > Valorisation et médiation du patrimoine archéologique : Paris 1

Masters professionnels

- > Communication interculturelle et muséologie dans l'Europe rénovée : Sorbonne université
- > Histoire de l'art : l'art contemporain et son exposition : Sorbonne université
- > Muséologie et médiation, parcours muséologie et nouveaux médias, médiateurs-guides : Paris 3

■ LISTE 6

Enseignement à distance

Centre d'enseignement à distance - Université Clermont Auvergne (CEAD)

63000 Clermont-Ferrand
Tél : 04 73 40 85 31
www.uca.fr/cead

Public
> Licence pro métiers du livre : documentation et bibliothèques

Centre national d'enseignement à distance (Cned)

86360 Chasseneuil-du-Poitou Cedex
Tél : 05 49 49 94 94

www.cned.fr
Public
> Préparation aux concours de catégories A et B de la Fonction publique d'État : bibliothécaire assistant spécialisé (Bibas), bibliothécaire d'État
> Préparation aux concours de catégories A et B de la Fonction publique territoriale : assistant territorial de

conservation du patrimoine et des bibliothèques, attaché territorial de conservation du patrimoine spécialité musée, bibliothécaire territorial

École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB)

69623 Villeurbanne Cedex
Tél : 04 72 44 43 43
www.enssib.fr

Public
> Diplôme de l'Enssib cadre opérationnel des bibliothèques et de la documentation (formation mixte : à distance + 5 semaines en présentiel)
Admission : bac + 3 ou bac + 4 en fonction de l'expérience + dossier.
Durée : 1 an
Coût : - formation initiale : 300 €
- formation continue : 2 000 €
> Diplôme universitaire en sciences de l'information et des bibliothèques (DUSIB) co-accrédité par l'université Senghor d'Alexandrie et l'Enssib
Admission : bibliothécaires et spécialistes des services d'information francophones non français ayant un bac + 4 + français comme langue maternelle ou un niveau B2 + expérience professionnelle ou une formation académique dans les sciences de l'information et du patrimoine.
Sur dossier et entretien par visioconférence.
Site du diplôme : <https://www.bibalex.org/dusib/fr/home/home.aspx>.
Durée : 1 an
Coût : 1 000 €
> Stages de formation aux métiers des bibliothèques autour de 6 thématiques : accompagner le changement, piloter et manager, approfondir ses savoirs, communiquer et valoriser, accueillir, réinventer les espaces
Durée : de 1 à 4 jours

Institut national des techniques de la documentation (INTD-Cnam)

75003 Paris
Tél : 01 40 27 25 16
<http://intd.cnam.fr>

Public
> Licence pro archives, médiation et patrimoine parcours documentation audiovisuelle ou archives orales et audiovisuelles (à distance), niveau bac +3/+4
Admission : bac +2 ou VAPP + dossier. Entretien téléphonique nécessaire.

Durée : 1 an
Coût : - individuel : 820 €
- entreprise : 3 000 €

Université Paul Valéry - Montpellier 3 (UPVM)

Enseignement à distance
34199 Montpellier Cedex 5
Tél : 04 67 14 20 00
www.univ-montp3.fr/fr/formation-lp/enseignement-a-distance
Public
> Licence pro métiers de l'information veille et gestion des ressources

documentaires
Master M1 information-documentation parcours gestion de l'information et de la documentation
Master M2 information documentation parcours gestion de l'information et médiation documentaire ou parcours analyse des enjeux et des pratiques en info-documentation ou parcours management et valorisation de l'information numérique



www.cidj.com
rubrique réseau II

Plus de 1500 centres d'information jeunesse vous accueillent à travers toute la France. Vous y trouverez conseils, infos et adresses de proximité.

Actuel Ile-de-France

■ LISTE 1 (IDF)

Formations en alternance

Ces établissements proposent de préparer un diplôme dans le cadre d'un contrat d'apprentissage (A).

75006 Paris

École de bibliothécaires documentalistes (EBD)

Institut catholique de Paris

Tél : 01 53 63 14 15

<http://ebd.fr>

Privé

> Titre certifié gestionnaire de l'information

Double diplôme : titre certifié manager de l'information et master M1 information-communication en convention avec l'université Rennes 2 et en partenariat avec l'ICP, niveau bac +3/+4 : A, CP

Admission : - admission en 1^{re} année : bac +2 + tests et entretien

- admission en 2^e année : bac + 3 + dossier et entretien

Durée : 2 ans (alternance en 2^e année)

■ LISTE 2 (IDF)

Formation continue

Ces organismes proposent des formations destinées aux demandeurs d'emploi ou aux salariés.

75006 Paris

École de bibliothécaires documentalistes (EBD)

Tél : 01 53 63 14 15

<http://ebd.fr>

Privé

> Titre certifié bibliothécaire documentaliste, niveau bac + 2

Public : demandeur d'emploi, salarié

Admission : bac, VAP ou 2 ans d'expérience professionnelle tous secteurs confondus + tests et entretien.

Durée : 9 mois en cours du soir 4 jours par semaine et 4 journées thématiques + 40h à distance + stage de 140h minimum

Coût : - individuel : 2 800 €

- entreprise : 5 700 €

> Titre certifié gestionnaire de l'information

Double diplôme : titre certifié manager de l'information et master

M1 information-communication en convention avec l'université Rennes 2 et en partenariat avec l'ICP, niveau bac +3/+4

Public : demandeur d'emploi, salarié

Admission : - admission en 1^{re} année : bac +2 + tests et entretien

- admission en 2^e année : bac + 3 + dossier et entretien

Durée : 2 ans (alternance en 2^e année)

Coût : - 1^{re} année : 4 500 €

- 2^e année : gratuit (alternance)

75009 Paris

Société d'études et réalisations en documentation et archivage - Formation (Serda-Formation)

Tél : 01 44 53 45 00

www.formation-serda.com

Privé

> 4 certificats de compétences proposés : chef de projet en dématérialisation, chargé-e de veille, gestionnaire d'archives, responsable information documentation

Public : professionnel du secteur
Durée : 70h ou 91h minimum selon expérience (4 modules obligatoires + 2 optionnels minimum) + 3 jours de préparation à l'examen

Coût : selon le certificat préparé et les modules choisis en option, se renseigner auprès de l'organisme

> Plusieurs modules proposés autour des thématiques suivantes : dématérialisation, gestion data, veille, documentation, archives, efficacité professionnelle

Public : professionnel du secteur

Durée : stages de 1 à 5 jours

Coût : de 700 € à 2 190 €

75010 Paris

Association des bibliothécaires français (ABF)

Tél : 01 55 33 10 30

www.abf.asso.fr

Association

> Titre certifié auxiliaire de bibliothèque, niveau CAP

Public : bénévole, professionnel du secteur, salarié

Admission : aucun diplôme exigé.

Etre en salarié ou bénévole dans une bibliothèque ou un centre de documentation 10h par semaine minimum, avoir une forte motivation pour le service public, une bonne culture générale une l'esprit curieux. Sur dossier et entretien.

Durée : 10 mois (200h), à raison d'1 à 2 journées par semaine + 1 semaine de stage

Coût : individuel : 1 000 € ; entreprise : 1 300 €

75012 Paris

Association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS)

Tél : 06 81 39 82 14

www.adbs.fr

Association

> Plusieurs stages proposés dans les pôles suivants : gestion numérique, représentation et structuration, veille et recherche, médiation et marketing.

Public : professionnel du secteur

Durée : de 1 à 5 jour(s) selon le stage

Coût : de 510 € à 1 370 €

92210 Saint-Cloud

Institut universitaire de technologie de Ville d'Avray-Saint-Cloud - Site de Saint-Cloud (IUT Ville d'Avray-Saint-Cloud)

Université Paris Nanterre, Pôle métiers du livre

Tél : 01 40 97 98 20

<http://cva.parisnanterre.fr>

<http://polelivre.parisnanterre.fr>

Public

> DUT information communication option métiers du livre et du patrimoine Métiers du livre et du patrimoine

Public : demandeur d'emploi, étudiant, salarié

Admission : bac (formation initiale) ou bac + 2 et acquis professionnels (année spéciale). Sur dossier et entretien.

Durée : 2 ans en formation initiale, année spéciale en un an



cidj
#InfoJeunesse

LE CIDJ,
UN CARREFOUR D'ÉCHANGES
ET DE SERVICES

- Entretiens personnalisés
- Logiciels d'aide à l'orientation
- Accueil de groupes et animations thématiques
- Job dating et alternance dating
- Espace co-working

Des partenaires spécialisés :

- CIO Médiacom
- Pôle emploi
- Mission locale de Paris
- Point d'accès au droit des jeunes
- Carte jeunes européenne
- BGE Adil
- Cllaj

cidj
101 quai Branly
75015 Paris
Tél : 01 44 49 12 00
Métro : Bir-Hakeim
ou Champ de Mars
www.cidj.com